



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°319

## Conseil exécutif – visioconférence Mercredi 13 décembre 2023

### Le secrétariat général

**Diffusion :** conseil exécutif, haut conseil, chargé-e-s de mission, président-e-s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

**Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance des 20 et 21 janvier 2024.**

**Membres du conseil exécutif :** Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Benoît Laurent, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel

**Assistent :** Céline Berton (DAF DRH), Jérôme Careil (DTN), Nicolas Catterou (juriste), Emilie COCONNIER (responsable administrative), Matthieu Gouzou (MAYO), Kim NIVAUULT (CVDL), Eric Salanoubat (DG), Paul-André Tramier, Vincent VANHULLE (responsable Emploi & Formation)

**Excusés :** Henri Guermont, Jules Harduin

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du conseil exécutif des 14 et 15 octobre 2023</b>	
<b>Secrétariat général</b>	<p><b>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif des 14 et 15 octobre 2023</b></p> <p>Résultat du vote : 12 votants (BENAÏN Sylvain, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHARNIER Eric, COURBET David, LAFFAY Julien, LAURENT Benoît, LAURENT Franck, MARIE Mathieu, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>Le RDI du conseil exécutif des 14 et 15 octobre 2023 est validé à l'unanimité.</p>	0_Projet_RDI_Cex_2310 14-15.pdf
	<b>1/ Point d'information</b>	
<b>Direction</b>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p><b>Point sur les licences et affiliations à date</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 192 792, soit 9500 licences de plus qu'au 13/12/2022 – 1.5 mois d'avance</li> <li>• 1948 clubs affiliés (contre 1935 il y a un an)</li> </ul> <p><b>Demande (de la FFBaD) de mission de contrôle par l'IGESR (Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de la mission le 7 novembre</li> <li>• Envoi le 7 novembre de documents demandés : statuts, règlements intérieur, disciplinaire, financier, anti-dopage, projet fédéral, rapports annuels, RDI de conseil exécutif, organigrammes, historique institutionnel</li> <li>• Auditions le 18 décembre après-midi : Jules Harduin, Eric Salanoubat, Yohan Penel, Jérôme Careil</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auditions le 8 janvier après-midi : vice-présidents, responsables de secteurs administratifs, responsable de la commission disciplinaire, représentants du CPL, directeur de la performance sportive</li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Franck Laurent</i> : quelles sont les conséquences potentielles pour la FFBaD ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : la mission va formuler des recommandations auprès de la ministre des Sports qui pourra rendre public le rapport. Ce genre de mission est périodique dans les fédérations. Pour la FFBaD, la dernière date de fin 2012.</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p><b>Point sur la qualification olympique et paralympique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux Olympiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Les Français sont dans une position de qualifiables dans chacun des 5 tableaux.</li> <li>◦ Fin de la qualification au 30 avril 2024</li> </ul> </li> <li>• Jeux Paralympiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pas d'évolution depuis le dernier conseil exécutif</li> <li>◦ Un certain nombre de nouveaux para-badistes étrangers (notamment asiatiques) arrivent sur le circuit, pouvant fortement perturber la qualification paralympique.</li> <li>◦ Potentiel de 10 qualifiés à ce jour</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p><b>Direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle URSSAF en cours : documents fournis à l'inspectrice</li> <li>• Chauffage et climatisation du siège (arrêt du système par la copropriété décidé pour 2024) : mise en concurrence effectuée pour installation d'un nouveau système</li> <li>• Adhésion au COSMOS (accompagnement des structures employeuses du monde associatif) : forte augmentation pour 2024 <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Il est proposé de faire participer les ligues et comités lorsqu'elles souhaitent y adhérer dans le cadre de l'adhésion groupée (qui reste beaucoup moins chère qu'une adhésion individuelle).</li> <li>◦ L'adhésion pour les clubs dans ce cadre resterait gratuite.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>David Courbet</i> : le contrôle URSSAF est-il opiné ou régulier ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Eric Salanoubat</i> : le dernier contrôle date de 7 ans. Plusieurs fédérations sont actuellement contrôlées.</li> </ul> </li> <li>• <i>David Courbet</i> : quand l'augmentation des cotisations au COSMOS a-t-elle été votée ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Emilie Coconnier</i> : l'AG du COSMOS s'est tenue en juin.</li> </ul> </li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : les ligues sont-elles au courant de cette mesure ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Emilie Coconnier</i> : un courrier va partir avant les vacances de Noël.</li> </ul> </li> </ul>	
	<b>2/ Nouvelle organisation du conseil exécutif</b>	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>A la suite de la démission de 6 membres et à l'élection de 3 nouveaux membres du conseil exécutif, une réorganisation est proposée au vote, avec les désignations suivantes (un vote par désignation, les personnes concernées ne votent pas).</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°2 : désignation de Roland Boigeol en tant que vice-président en charge de la vie sportive</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 12 / Contre : 1 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><b>Vote n°3 : désignation de Béatrice Panizza en tant qu'élue référente des pratiques compétitives</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°4 : désignation de Nathalie Huet en tant qu'élue référente des équipements et des disciplines associées</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°5 : désignation de Jules Harduin en tant qu' élu référent de la réforme du classement</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 12 / Contre : 2 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><b>Vote n°6 : désignation de Agnès Chacun en tant que vice-présidente en charge de la performance sportive</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°7 : désignation de Benoît Laurent en tant qu' élu référent du haut niveau jeunes</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 10 / Contre : 1 / Abstentions : 4</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><b>Vote n°8 : désignation de Sandrine Mouillon en tant que secrétaire générale</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 11 / Contre : 1 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><b>Vote n°9 : désignation de David Courbet en tant qu' élu référent sur le numérique</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°10 : désignation de Eric Charnier comme vice-président en charge des relations avec les territoires</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 12 / Contre : 2 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°11 : désignation de Franck Laurent en tant que trésorier général</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants Pour : 12 / Contre : 2 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><b>Vote n°12 : désignation de Alexandre Huvet en tant que trésorier général adjoint</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants Pour : 9 / Contre : 1 / Abstentions : 5</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Les autres membres conservent leurs fonctions actuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Yohan Penel, président</li> <li>• Mathieu Marie, secrétaire général adjoint</li> <li>• Julien Laffay, vice-président en charge de l'Événementiel</li> <li>• Gilles Castillon, vice-président en charge des JOP 2024</li> <li>• Sylvain Benaïn, vice-président en charge de la Performance sociale, élu référent des relations internationales et des territoires ultramarins</li> <li>• Malice Devergies, vice-présidente déléguée au handicap</li> <li>• Henri Guermont, médecin fédéral</li> </ul> <p>Audrey Baron siège au conseil exécutif sans délégation mais sera mobilisée sur des dossiers spécifiques.</p> <p>A la suite de la démission de Sarah GRAMMATYKA, il est nécessaire de nommer un nouveau membre du conseil exécutif comme membre de la commission numérique (puisque aucun autre membre du conseil exécutif est membre de la commission). David COURBET est proposé.</p> <p><b>Vote n°13 : désignation de David Courbet comme représentant du conseil exécutif au sein de la commission numérique</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants Pour : 12 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<b>3/ Réforme des textes fédéraux</b>		
<p><b>Secrétariat général</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Emilie COCONNIER, responsable administrative</i> <i>Nicolas CATTEROU, juriste</i></p> <p><b>Rappel des enjeux de la réforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance (en accord avec le projet fédéral) <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Inversion du calendrier électoral, représentativité au sein du comité exécutif, diversité au sein de l'AG, limitation des mandats</li> </ul> </li> <li>• Evolutions législatives (en accord avec la loi du 02 mars 2022) <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Parité, représentativité au sein du comité exécutif, constitution de l'AG</li> </ul> </li> <li>• Economie sociale et solidaire <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Raison d'être, reconnaissance de la qualité de fédération à mission et agrément ESUS</li> </ul> </li> <li>• Missions de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Clarifier pour mieux embarquer l'ensemble de la communauté</li> </ul> </li> <li>• Simplification des textes administratifs et clarification face à des constats</li> </ul> <p><b>Calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 novembre 2023 : information du ministère du report de la réforme</li> <li>• 13 décembre 2023 : étude par le conseil exécutif des projets de</li> </ul>	<p>3.1_Statuts FFBaD 2023-v4 (29 novembre 2023) (clean)_Cex_231213.pdf</p> <p>3.2_RI FFBaD 2023-v4 (29 novembre 2023) (clean)_Cex_231213.pdf</p> <p>3.3_Evolutions_majeures_reforme_textes_federaux_FFBaD_Cex_231213.pdf</p> <p>3.4_PPT_Reforme_textes_federaux_FFBaD_Cex_231213.pdf</p> <p>3.5_Organisation_votes_reforme_textes_federaux_AG_FFBaD_Cex_231213.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>statuts et de règlement intérieur pour envoi au ministère</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20-21 janvier 2024 : adoption définitive par le conseil exécutif des projets de statuts et étude des projets de statuts types pour les organismes déconcentrés</li> <li>• 02-03 mars 2024 (sous réserve) : soumission à l'assemblée générale de la réforme des textes fédéraux</li> <li>• A compter du 04 mars 2024 : processus d'adoption par les ligues et comités en AG de leurs nouveaux statuts avant le 31 août 2024</li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Franck Laurent</i> : l'AG statutaire sera-t-elle en visioconférence ou en présentiel ?</li> <li>• <i>Nathalie Huet</i> : il serait préférable que ce soit en présentiel ou alors ne faire qu'une AG en avril <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Yohan Penel</i> : il est prévu dans les statuts qu'au moins une AG ait lieu en présentiel chaque année. Compte tenu des contraintes budgétaires, nous ne pourrions en faire qu'une en présentiel, a priori l'AG ordinaire d'avril. L'objectif est de faire voter un budget le plus tôt possible. Par ailleurs, le ministère nous a écrit pour rappeler que cette réforme aurait dû être votée avant le 31 décembre 2023.</li> <li>○ <i>Eric Charnier</i> : les ligues sont demandeuses d'une réforme le plus tôt possible pour pouvoir anticiper les conséquences sur leurs propres statuts et leurs propres élections.</li> </ul> </li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : que se passerait-il en cas de rejet de la réforme ? <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Emilie Coconnier</i> : si les statuts sont non-conformes lors de la prochaine demande d'agrément fin 2024, celui-ci peut nous être refusé.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Vote n°14 : tenue de l'assemblée générale les 02 et 03 mars 2024 en visioconférence</b></p> <p>Résultat du vote : 16 votants (BENAÏN Sylvain, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HUET Nathalie, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Benoît, LAURENT Franck, MARIE Mathieu, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 15 / Contre : 1 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><i>Nathalie HUET</i> précise que son vote (contre) est amené par le fait que cette assemblée générale est prévue en visioconférence.</p> <p><i>Yohan PENEL</i> présente ensuite les principaux impacts de la réforme, issus des propositions du groupe de travail dédié et du secteur administratif, déjà présentés en conseil exécutif en 2023 ainsi qu'à l'AG de mai dernier. Ce conseil exécutif étudie pour la première fois des versions complètes des textes, produit par l'équipe administrative et validée par le CDES.</p> <p><b>Composition du conseil exécutif (21 sièges)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Code du sport : siège du médecin fédéral</li> <li>• Loi du 2 mars 2022 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 mandats maximum pour le président</li> <li>○ Représentation des athlètes de haut niveau (2 sièges) et des officiels et entraîneurs (1 siège minimum à chaque fois) (les sièges fléchés ne peuvent pas représenter plus de 25 % du conseil exécutif)</li> <li>○ Parité totale</li> <li>○ Des critères sont établis pour avoir l'éligibilité des candidats aux sièges fléchés.</li> </ul> </li> <li>• Choix politiques liés au projet fédéral : limitation des mandats sur un</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>titre spécifique (3 mandats comme président, secrétaire, trésorier ou vice-président), et de 4 mandats au sein du conseil exécutif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition : 16 sièges pour le collège général, avec 12 sièges pour la liste arrivée en tête et 4 sièges à la proportionnelle pour les autres listes</li> <li>• Echancier : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Désignation du binôme de SHN par la CSHN (courant 2024)</li> <li>◦ Désignation du binôme d'OT par leurs pairs (novembre)</li> <li>◦ Désignation du binôme d'entraîneurs par leurs pairs (novembre)</li> <li>◦ Scrutin de liste / Scrutin uninominal du médecin, un seul tour (décembre)</li> <li>◦ Tirage au sort entre OT et entraîneurs pour respecter la parité (décembre)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Franck Laurent</i> : la limitation des mandats ne peut pas être rétroactive. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Emilie Coconnier</i> : le ministère a bien précisé que ce point était rétroactif, et que les présidents ayant déjà fait plus de 3 mandats ne pourraient pas se représenter.</li> </ul> </li> <li>• <i>Nathalie Huet / Gilles Castillon / Roland Boigeol</i> : il ne faut pas appliquer de limitation en plus du président, ce serait se priver de compétences. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Sylvain Benain</i> : les compétences sont utilisables en-dehors des seuls postes d'élus.</li> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : 16 ans au comité exécutif permettent d'apporter tout ce que l'on peut. De plus, il faut éviter des scénarii comme en Russie où un président ne pouvant pas se représenter se positionnerait vice-président.</li> </ul> </li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : je regrette que le scrutin plurinominal disparaisse. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : il y a plus de postes ouverts en-dehors des listes qu'actuellement avec les SHN, les officiels techniques et les entraîneurs. Il y a déjà 5 scrutins différents pour composer le comité exécutif.</li> </ul> </li> <li>• <i>Roland Boigeol</i> : pourquoi ne pas faire 12 postes pour la liste arrivée en tête et rebasculer les membres des autres listes sur un scrutin plurinominal ?</li> <li>• <i>Franck Laurent</i> : les SHH ne sont jamais présents. 21, ça fait trop peu de gens. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Jérôme Careil</i> : ce ne sont pas forcément des SHN en activité</li> </ul> </li> <li>• <i>Julien Laffay</i> : il vaut mieux être trop que pas assez nombreux <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Eric Charnier</i> : plus nombreux ne veut pas dire plus présent</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Assemblée générale élective</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vote électronique sur plusieurs jours <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Code du sport : pondération des voix selon le nombre de membres (1 voix de 1 à 100 licenciés, 2 à partir de 101 licenciés)</li> <li>◦ Choix politique : 1 voix supplémentaire pour valoriser les labels EcoBad et EFB</li> <li>◦ Loi du 2 mars 2022 : au moins 50 % des voix et des votants pour les clubs (proposition à 50%)</li> <li>◦ Choix politique : 30 % des voix pour les ligues et 20 % des voix pour les comités (mandats de 4 ans), avec une incompatibilité à être représentant de ligue et de comité</li> </ul> </li> <li>• Ajout d'une distinction visible et clarifiée entre assemblée générale ordinaire, extraordinaire et élective</li> <li>• Calendrier électoral : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Code du sport : AG fédérale élective avant le 31/12 de l'année où ont eu lieu les JOP</li> </ul> </li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choix politique en lien avec le projet fédéral : AG de ligue électorale après l'AG fédérale et au plus tard le 31 mars suivant (2025 dans ce cas), et AG de comité après l'AG de ligue et avant le 31 juin suivant (2025)</li> <li>◦ Conséquence : prolongation du mandat actuel des dirigeants de comité et de ligue, ainsi que des représentants régionaux</li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nathalie Huet</i> : pourquoi les comités ne siègent-ils pas aux AG ordinaires ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : celui impliquerait des AG à 1000 personnes en présentiel</li> </ul> </li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : pourquoi les clubs n'ont-ils pas 100% des voix ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : c'était un choix politique annoncé de faire voter les bénéficiaires (les clubs) et les parties prenantes (les OD). La répartition 50/30/20 peut évidemment être rediscutée lors de chaque mandat.</li> </ul> </li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : je préférerais que les présidents de club qui sont représentants régionaux ou départementaux ne puissent pas voter deux fois. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : pour les clubs, c'est le club en tant que personne morale qui a le droit de vote, et qui est représenté par son représentant légal, à savoir le président.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Fédération à mission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour rappel, la mission (raison d'être et objectifs sportifs, fédéraux, sociaux et environnementaux) a été adoptée par l'assemblée. La question est ici son inscription dans les statuts, comme mentionné dans la loi PACTE de 2019.</li> <li>• Instance de réflexion, de proposition et de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Avant : haut conseil avec des représentants issus de 7 collèges (2 représentants maximum), mais la loi fait intégrer certains de ces collèges au conseil exécutif</li> <li>◦ Après : comité de mission de 8 membres, composé de salariés de la FFBA (binôme mixte désigné par les pairs), élus de club (binôme mixte tiré au sort, président/SG/TG), personnalités qualifiées (binôme mixte désigné par le COMEX), et anciens présidents/SG/TG de la FFBA (élus par leurs pairs)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Julien Laffay</i> : la mission ne sert à rien puisqu'elle n'est pas reconnue par la chambre de commerce.</li> <li>• <i>Nathalie Huet</i> : pourquoi s'entêter alors qu'elle a été votée à une très courte majorité en mai dernier ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : l'AG décidera. Les choses évoluent puisqu'aujourd'hui, les « fédérations à mission » sont considérées par le ministre comme l'avenir (cf. son discours lors de la réception du rapport du comité national d'éthique). Suivre le cahier des charges d'une « fédération à mission » pourrait permettre d'attirer de nouveaux partenaires (entreprises à mission ou ayant une forte politique RSE).</li> </ul> </li> <li>• <i>Franck Laurent</i> : il faut éviter le tirage au sort, n'importe qui pourrait être élu ! <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : ils seront tirés au sort parmi les candidats uniquement.</li> </ul> </li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : pourquoi se limiter à président/SG/TG ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Yohan Penel</i> : ce sont les élus les plus au fait du fonctionnement fédéral.</li> </ul> </li> <li>• <i>Julien Laffay</i> : il faudrait mettre des garde-fous dans les textes pour s'assurer que l'instance de contrôle dispose bien des moyens pour accomplir ses missions.</li> </ul>	



SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Impacts pour les organismes déconcentrés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi du 2 mars 2022 : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Parité stricte à compter du 1<sup>er</sup> renouvellement des instances dirigeantes des ligues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2028 (mais pas des comités)</li> <li>◦ Limitation à 3 mandats pour un même président de ligue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. A titre dérogatoire, un président dont le 3<sup>ème</sup> mandat est en cours peut être candidat à un 4<sup>ème</sup> mandat.</li> </ul> </li> <li>• Projet fédéral : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Modification des statuts types à l'issue du vote de la réforme des textes fédéraux, avec une adoption par les ligues en 2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prolongation des mandats</li> <li>▪ Les licenciés individuels ne sont plus membres des OD (plus de votes aux AG).</li> <li>▪ Présence facultative d'un médecin au sein des ligues et des comités</li> <li>▪ Précisions sur le vote en AG</li> <li>▪ Renforcement des incompatibilités de fonctions au sein de la fédération</li> <li>▪ Possibilité de fonctionner avec une seule instance dirigeante élargie</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Gilles Castillon</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ La disparition des licenciés individuels soulève beaucoup d'inquiétudes dans les territoires. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Yohan Penel</i> : les licenciés individuels ne seront plus membres des AG (comme n'importe quel licencié) mais gardent leurs droits de candidater pour être membre de CA ou représentant aux AG de l'instance supérieure.</li> </ul> </li> <li>◦ Le chapitre sur la révocation devrait être encore plus cadré.</li> <li>◦ 6 réunions annuelles pour le comité exécutif, ça fait trop</li> <li>◦ Dans l'article 3.2.11 des statuts, il faudrait préciser les conditions pour resoumettre une résolution.</li> <li>◦ Pourquoi faut-il une si longue période de vote ?</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Proposition d'organisation des votes lors de l'assemblée générale (4 votes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications des statuts <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Vote spécifique pour l'adoption de la mission et la création d'un comité de mission</li> <li>◦ Vote pour l'adoption des autres modifications statutaires</li> </ul> </li> <li>• Modifications du règlement intérieur <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Vote spécifique pour l'adoption de l'inversion du calendrier électoral</li> <li>◦ Vote pour l'adoption des autres modifications réglementaires</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Nicolas Catterou</i> intervient pour préciser des modifications de forme entre la version transmise au conseil exécutif et la version actuelle.</p> <p><i>Yohan Penel</i> précise que à la suite à la réunion de la semaine dernière avec les présidents de ligue, il faudra repréciser un certain nombre d'éléments et éventuellement redécouper les votes. Il propose de passer au vote sur l'approbation de la transmission du texte en l'état au ministère pour avis avant vote en séance du conseil exécutif les 20 et 21 janvier 2024. Les questions soulevées ce jour feront l'objet de votes séparés.</p>	



SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°15 : transmission au ministère des sports et des JOP des textes fédéraux (statuts et règlement intérieur) en l'état.</b></p> <p>Résultat du vote : 17 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HUET Nathalie, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Benoît, LAURENT Franck, MARIE Mathieu, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 4</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p><b>4/ Point d'étape du « comité de pilotage budgétaire »</b></p>	
<p><b>Finances</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Céline BERTON, DAF DRH</i></p> <p><b>Comité de pilotage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le copil est composé d'acteurs de la fédération et des organismes déconcentrés.</li> <li>• Objectifs d'établir plusieurs budgets en fonction d'hypothèses de recettes et des réductions de dépenses envisagées</li> <li>• Deux réunions ont déjà eu lieu.</li> <li>• Un directeur de ligue a proposé d'interroger son territoire en émettant des hypothèses auprès des représentants de ligues.</li> <li>• Dispositions RH</li> <li>• Objectif du copil prévu le 14/12 : élaboration d'un budget sans augmentation de licence, et une autre avec une augmentation de licence. Les arbitrages n'ont pas encore été effectués.</li> <li>• Prévisionnel de trésorerie prévu pour la dernière semaine d'ouverture du siège, mais une inquiétude est présente du fait de l'avancement des Yonex Internationaux de France en mars.</li> <li>• Maintien de l'aide aux pôles espoir pour 2023, et proposition de mise au vote de 45k€ la part variable du dialogue de gestion pour 2023 (contre 75k€ en 2022).</li> </ul> <p><b>Vote n°16 : validation de l'enveloppe de 45k€ pour la part variable du dialogue de gestion 2023.</b></p> <p>Résultat du vote : 17 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BOIGEOL Roland, CASTILLON Gilles, CHACUN Agnès, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HUET Nathalie, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Benoît, LAURENT Franck, MARIE Mathieu, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4_Copil_BP_24_231116_Cex_dec23.pdf</p>
	<p><b>5/ Point d'information sur le projet de DEJEPS multisites</b></p>	
<p><b>Emploi &amp; Formation</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Eric CHARNIER, vice-président Emploi &amp; Formation</i> <i>Vincent VANHULLE, responsable Emploi &amp; Formation</i></p> <p><b>A ce jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 sites proposent la formation (Voiron, Strasbourg, Talence et Chatenay-Malabry) jusqu'en mai 2024</li> <li>• 6 à 16 stagiaires par promotion</li> <li>• 35 diplômés en moyenne par saison</li> <li>• Des coûts de fonctionnement qui augmentent pour chaque stagiaire</li> <li>• Des conditions de mise en œuvre plus ou moins adaptées aux besoins en fonction des sites</li> <li>• Une réorganisation des ressources humaines qui imposent d'optimiser les temps de face à face pédagogiques</li> <li>• Volonté d'harmoniser les contenus</li> </ul>	<p>5_Projet_DEJEPS_multi sites_FormaBad_Cex_23_1213.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Volonté du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer une équipe pédagogique « à profil » <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Optimiser les temps de face à face avec les formateurs</li> <li>◦ S'assurer des contenus et des messages qui seront transmis</li> </ul> </li> <li>• S'appuyer sur des sites adaptés aux besoins de la pratique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Optimiser les coûts de fonctionnement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Organisation/Programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandes et disponibilités de sites et conventions en cours</li> <li>• Poursuite de la coordination des travaux avec l'équipe pédagogique</li> <li>• Lancement des inscriptions prévues en février 2024</li> <li>• Un temps spécifique est à prévoir avec une ligue impactée.</li> </ul>	
<b>6/ Point d'étape du comité de pilotage « concertation avec les territoires »</b>		
<b>Relations avec les territoires</b>	<p style="text-align: center;"><i>Béatrice PANIZZA, élue en charge du comité de pilotage</i></p> <p><b>Actions mises en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le copil est composé de 5 membres de la FFBaD (élus et professionnels) et 5 membres des organismes déconcentrés (élus et professionnels)</li> <li>• Deux réunions organisées en octobre et novembre</li> <li>• Deux questionnaires réalisés sur le rôle des instances fédérales <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Cibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elus et salariés de ligues/comités et représentants régionaux des clubs</li> <li>▪ Présidents de clubs</li> </ul> </li> <li>◦ Retours <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 32 réponses au questionnaire des organes déconcentrés, dont 3 salariés</li> <li>▪ 85 réponses au questionnaire club</li> <li>▪ Remontées comme étant un questionnaire long et complexe</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><b>Echéances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse écrite des données : fin janvier</li> <li>• Réunions territoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Une par mois de fin janvier à fin mars</li> <li>◦ Une avec les territoires ultramarins en amont de l'assemblée générale d'avril 2024</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>David Courbet</i> : est-il possible d'avoir le listing des répondants par ligue pour pouvoir faire des relances ciblées ? <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Béatrice Panizza</i> : tout à fait</li> </ul> </li> </ul>	6_Note_cadrage_copil_concertation_territoires_2023_Cex_231213.pdf
<b>7/ Yonex Internationaux de France 2024 &amp; championnats de France</b>		
<b>Événementiel</b>	<p style="text-align: center;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Événementiel</i></p> <p><b>Point sur les Championnats de France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la suite du report de l'organisation des Championnats de France de Para-badminton 2024, la candidature de Valence (26) a été déposée. Une autre est évoquée.</li> </ul> <p><b>YIFB 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <i>success story</i> de l'événement a été envoyée au conseil exécutif, avec en particulier les chiffres-clés.</li> <li>• Du fait de l'édition 2024 très avancée, le secteur n'a pas pu terminer le bilan de cette édition à date.</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>YIFB 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte de la complexité de la salle pour faire un événement sur 6 jours de compétition <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Peu de coursives et peu grandes</li> <li>◦ Peu de salles pour les bénévoles</li> <li>◦ Difficulté de travailler avec l'opérateur pour la billetterie</li> <li>◦ Coûts des prestations très élevés et encore variables à date</li> </ul> </li> <li>• Billetterie <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Gros démarrage à la suite de l'ouverture de la billetterie (supérieur à l'édition 2023 pour le même nombre de jours d'ouverture)</li> <li>◦ Complexité de remplir une salle deux fois plus grande</li> <li>◦ Beaucoup d'intérêts pour des visites du site</li> <li>◦ Gros enjeux en termes de relations institutionnelles et partenariales</li> <li>◦ Deux salons prévus : un spécifique FFBaD et un pour les partenaires</li> <li>◦ Un consultant est chargé de la recherche de partenariats spécifiques. Prise de contact avec des chambres de commerces internationales pour se constituer un réseau et attirer des entreprises en quête de visibilité en Asie.</li> </ul> </li> <li>• Evénements annexes à limiter, et qui ne pourront pas se faire sur site du fait du manque de disponibilité et du prix des salles à louer.</li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Yohan Penel</i> : de nombreuses demandes d'institutionnels nous parviennent déjà. Cette édition sera le plus produit marketing de l'histoire de la fédération compte tenu de la nouveauté de la salle et du positionnement des YIFB 2024 par rapport aux JOP. Il faut donc unir les forces pour optimiser l'impact de cette édition sur le rayonnement institutionnel. Une réunion est prévue fin décembre avec les anciens présidents de la FFBaD. Les ligues ont été consultées pour qu'elles puissent utiliser ces YIFB pour rayonner auprès des institutions locales. Les invitations doivent partir au plus tard mi-janvier.</li> </ul>	
	<b>8/ Questions diverses</b>	
	<p><i>Nathalie Huet</i> précise que compte tenu de l'heure tardive, elle enverra ses questions par courriel.</p>	

Fin de la séance : 00h00

**Mathieu Marie**  
Secrétaire général adjoint de la FFBaD